

## Acte de mariage de LEFRANÇOIS Rémy Roger et LEGRAND Marie

[924]x[925]

Octobre 1733. Aujourd'hui cinq d'octobre, moi, Robert MONNIER, prêtre, après les publications des bans dûment et légitimement faites tant en cette paroisse qu'en celle de Teuville sans opposition, j'ai donné la bénédiction nuptiale à Rémy LEFRANÇOIS et à Marie LEGRAND, présence des parents soussignés.